

INDICATEURS STRUCTURELS

Définitions, sources et disponibilité des données

B A

Le présent document technique, rédigé par Eurostat, vise à fournir de plus amples renseignements sur les indicateurs structurels. Ces informations comprennent les noms exacts des indicateurs, leurs définitions, les sources des données, des indications sur la disponibilité des données ainsi que des détails concernant des publications récentes et des points de contact. Il accompagne la Communication de la Commission au Conseil européen de printemps à Barcelone (Rapport de Synthèse 2002).

Le présent document comprend également des informations concernant des indicateurs provenant de sources autres qu'Eurostat. Les informations relatives à ces indicateurs ont été élaborées sur la base des apports des différents fournisseurs concernés par l'information statistique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter l'unité D-2 d'Eurostat.

Chef de division: Bernard Langevin
Tél. xx352/4301-33203
Fax: xx352/4301-32600
Bernard.Langevin@cec.eu.int

Martina Hahn
Tél. xx352/4301- 35031
Martina.Hahn@cec.eu.int

Aurora Ortega Sánchez
Tél. xx352/4301- 32032
Aurora.Ortega-Sanchez@cec.eu.int

Indicateurs du contexte économique général

Indicateur	Définition	Source	Disponibilité	Contact
a1. <u>PIB par habitant en SPA</u>	<p><i>PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat (SPA), (EU-15=100)</i></p> <p>Niveaux de PIB exprimés en SPA divisés par la population totale Niveaux de PIB exprimés en SPA divisés par la population totale Cet indicateur est exprimé par rapport à EU-15 = 100. Les standards de pouvoir d'achat sont des indicateurs des rapports de prix moyens entre différents pays. Leur utilisation permet de comparer, par exemple, les volumes du PIB par habitant de différents pays. Les taux de change ordinaires ne permettent pas une comparaison réelle parce qu'ils reflètent assez souvent d'autres éléments que les seules différences de niveau des prix.</p>	<p>Eurostat; comptes nationaux</p> <p>Base juridique: règlement (CE) N° 2223/96 du Conseil du 25 juin 1996 relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux dans la Communauté (SEC 95) (JO n° L310 du 30.11.96)</p> <p>Pour le moment, il n'existe pas d'instrument juridique couvrant directement la production des SPA.</p>	<p>NewCronos: theme2/aggs/aggs_gdp/a_gdp_c theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, IS, NO, États-Unis et Japon. <i>Séries chronologiques:</i> 1992-2001 Le calcul rétrospectif des données pour l'Allemagne (partie occidentale uniquement) se référant aux années avant 1990 sera prêt en 2002. Après ce calcul rétrospectif, un ensemble de données complet sera disponible depuis 1980. Cependant, il y aura une rupture dans les Séries chronologiques en 1991 à cause de la réunification allemande. <i>Actualisation:</i> dès qu'un État membre envoie de nouvelles données.</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref, thème 2 • Principaux agrégats des comptes nationaux • Comptes économiques de l'Union/Portrait économique de l'Union • Parités de pouvoir d'achat et indicateurs économiques dérivés — résultats pour 1997 (publication annuelle) 	<p>Eurostat, Unité B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p> <p>SPA: Eurostat, Unité B3 Silke Stapel Silke.Stapel@cec.eu.int</p>
a2. <u>Taux de croissance du PIB réel</u>	<p><i>Taux de croissance du PIB à prix constants (année de référence 1995)</i></p> <p>Le PIB en prix constants est utilisé pour mesurer la croissance en volume du PIB. Les changements dans le niveau des prix (inflation) sont éliminés.</p>	<p>Eurostat; comptes nationaux</p> <p>Base juridique: règlement (CE) N° 2223/96 du Conseil du 25 juin 1996 relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux dans la Communauté (SEC 95) (JO n° L310 du 30.11.96)</p>	<p>NewCronos: theme2/aggs/aggs_gdp/a_gdp_k theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, IS, NO, États-Unis et Japon. <i>Séries chronologiques:</i> 1992-2001</p> <p><i>Actualisation:</i> dès qu'un État membre envoie de nouvelles données.</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref, thème 2 • Principaux agrégats des comptes nationaux • Comptes économiques de l'Union/Portrait économique de l'Union 	<p>Eurostat, Unité B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p>

<p>b1. <u>Productivité de la main-d'œuvre (par personne occupée)</u></p>	<p><i>PIB en SPA par personne occupée (EU-15=100)</i></p> <p>On utilise le produit intérieur brut exprimé en SPA (EU15 = 100). Pour plus de détails concernant le PIB, voir indicateurs a1 et a2.</p> <p>Les personnes occupées couvrent les salariés et les indépendants. Sont inclus dans les salariés les personnes liées à un employeur par un contrat de travail, les fonctionnaires, les membres des forces armées, les propriétaires de sociétés ou quasi-sociétés s'ils travaillent dans ces entreprises (voir SEC 11.12). Sont également considérées comme salariés les personnes qui sont temporairement absentes de leur travail pour des raisons de maladie ou d'accident, de vacances ou de congés, de grève ou de congé d'éducation ou de formation. Les définitions utilisées sont conformes à celles du BIT.</p> <p>Pour les Etas-Unis les données "emploi" de l'OCDE on été utilisées.</p>	<p>Eurostat; comptes nationaux & OCDE</p> <p>Base juridique: règlement (CE) N° 2223/96 du Conseil du 25 juin 1996 relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux dans la Communauté (SEC 95) (JO n° L310 du 30.11.96)</p>	<p>NewCronos: theme2/aux_ind/strucind theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, IS, NO, États-Unis et Japon. <i>Séries chronologiques:</i> 1992-2001 (Voir indicateur a1, ci-dessus) <i>Actualisation:</i> dès qu'un État membre envoie de nouvelles données.</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref, thème 2 • Principaux agrégats des comptes nationaux • Comptes économiques de l'Union/Portrait économique de l'Union 	<p>Eurostat, Unité B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p>
<p>b2. <u>Productivité de la main-d'œuvre (par heure de travail)</u></p>	<p><i>PIB en PPA par heure de travail par rapport aux EU-15 (EU-15=100)</i></p> <p>PIB: donné en monnaie nationale PPA: données en unités de monnaie nationale par euro. Heures de travail: estimations basées sur des données d'Eurostat et sur des données de l'OCDE relatives aux heures travaillées moyennes par personne occupée, par pays. Des données d'Eurostat sur les heures de travail effectives ne seront pas disponibles avant 2003.</p>	<p>Eurostat; comptes nationaux; Statistiques de la OCDE</p> <p>Base juridique (Eurostat): règlement (CE) N°2223/96 du Conseil du 25 juin 1996 relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux dans la Communauté (SEC 95) (JO n° L310 du 30.11.96)</p>	<p>NewCronos: theme2/aux_ind/strucind theme1/strind OCDE ELFA (heures de travail)</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, IS, NO, États-Unis et Japon. <i>Séries chronologiques:</i> 1991-2000 <i>Actualisation:</i> dès qu'un Etat membre envoie de nouvelles données.</p> <p>Publications récentes (OCDE):</p> <ul style="list-style-type: none"> • "EMU: One year On" • "Economic growth in the OECD area: recent trends at the aggregate and sectoral level" 	<p>Eurostat, Unité B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p>

<p>c. <u>Croissance de l'emploi (total et par sexe)</u></p>	<p><i>Variation annuelle de la population occupée totale (total, population féminine et population masculine)</i></p> <p>Voir indicateur 1.1. Taux d'emploi</p>	<p>Eurostat (Comptes nationaux)</p> <p>Base juridique: règlement (CE) N° 2223/96 du Conseil du 25 juin 1996 relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux dans la Communauté (SEC 95) (JO n° L310 du 30.11.96)</p>	<p>New Cronos: theme3/employ/em_b_ey theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, NO, États-Unis et Japon. <i>Séries chronologiques:</i> 1992 – 2001 <i>Actualisation:</i> dès qu'un État membre envoie de nouvelles données.</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref, thème 2 • Principaux agrégats des comptes nationaux • Comptes de l'Union/Portrait économique de l'Union 	<p>Eurostat, unité E1 André Persenaire Andre.Persenaire@cec.eu.int</p>
<p>d. <u>Taux d'inflation</u></p>	<p><i>Variation annuelle en pourcentage de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) (moyenne annuelle)</i></p> <p>Les IPCH servent à effectuer des comparaisons internationales de l'inflation des prix à la consommation. Les IPCH sont utilisés, entre autres, par la Banque centrale européenne (BCE) pour suivre l'inflation dans l'Union économique et monétaire et pour évaluer la convergence de l'inflation.</p>	<p>Eurostat; statistiques des prix.</p> <p>Base juridique: article 1 du Protocole sur les critères de convergence visé à l'article 109j du traité établissant la Communauté européenne; se fonde sur cette exigence: le règlement cadre (CE) N° 2494/95 du Conseil et, actuellement, 13 règlements d'application</p>	<p>NewCronos: theme2/price/hicp/haind theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les États membres, IS, NO. États-Unis et Japon ne sont pas strictement comparables. <i>Séries chronologiques:</i> 1992-2001. <i>Actualisation:</i> mensuelle, le 17e ou le 19e jour du mois suivant le mois de déclaration (sauf décembre et janvier).</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref mensuelles (thème2) 	<p>Eurostat, Unité B3 Carsten Olsson Carsten.Olsson@cec.eu.int</p>
<p>e. <u>Croissance du coût unitaire de la main-d'œuvre</u></p>	<p><i>Taux de croissance du ratio: rémunération par salarié en prix courants et le quotient PIB/emploi total aux prix courants</i></p> <p>Cet indicateur compare la rémunération et la productivité pour montrer comment et dans quelle mesure la rémunération des salariés est liée à la productivité de leur travail. Il s'agit du rapport entre la rémunération de chaque travailleur et la valeur de ce qu'il produit.</p>	<p>Eurostat; comptes nationaux</p> <p>Base juridique: règlement (CE) N° 2223/96 du Conseil du 25 juin 1996 relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux dans la Communauté (SEC 95) (JO n° L310 du 30.11.96)</p>	<p>NewCronos: theme2/aux_ind/strucind theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les États membres, États-Unis et Japon <i>Séries chronologiques:</i> 1991-2000 <i>Actualisation:</i> dès qu'un État membre envoie de nouvelles données.</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref, thème 2 • Principaux agrégats des comptes nationaux • Production and productivity in the EU • Comptes économiques de l'Union/Portrait économique de l'Union 	<p>Eurostat, Unité B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p>

<p>f. <u>Solde du compte des administrations publiques</u></p>	<p><i>Besoin/capacité de financement net(te) de l'administration centrale, des administrations gouvernementales, des administrations locales et de la sécurité sociale, en pourcentage du PIB</i></p> <p>Besoin/capacité de financement net (te) des administrations publiques, conformément au SEC 95. Les administrations publiques consistent de l'administration centrale, des administrations gouvernementales, des administrations locales et des sous-secteurs de la sécurité sociale Les données sont exprimées en pourcentage du PIB. Voir indicateurs a1 et a2.</p>	<p>Eurostat; OCDE</p> <p>La base juridique est le Traité sur l'Union européenne, le Protocole sur la procédure de notification du déficit excessif et les règlements du Conseil 3605/93 et 475/2000.</p>	<p>NewCronos: theme2/gov/gen_govt/gengovt/gengov95 theme2/gov/gen_gov/pub_fin theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, IS, NO, États-Unis et Japon <i>Séries chronologiques:</i> 1991-2000 <i>Actualisation:</i> 1er mars et 1er septembre</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiqués de presse deux fois par an (mars et septembre) 	<p>Eurostat, Unité B4 Giuliano Amerini Giuliano.Amerini@cec.eu.int</p> <p>PIB: Eurostat B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p>
<p>g. <u>Dettes publiques</u></p>	<p><i>Dettes brutes consolidées des administrations publiques, en pourcentage du PIB</i></p> <p>La dette publique est définie comme l'encours de la dette brute en valeur nominale à la fin de l'année, dont une ventilation par instrument financier est disponible. Les données sont exprimées en pourcentage du PIB. Voir indicateurs a1 et a2.</p>	<p>Eurostat; OCDE</p> <p>La base juridique est le Traité sur l'Union européenne, le Protocole sur la procédure de notification du déficit excessif et les règlements du Conseil 3605/93 et 475/2000.</p>	<p>NewCronos: theme2/mny/gen_govt/gengovt/gengov95 theme2/mny/gen_gov/pub_fin theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, IS, NO, États-Unis et Japon, <i>Séries chronologiques:</i> 1991-2000 <i>Actualisation:</i> 1er mars et 1er septembre</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiqués de presse deux fois par an (mars et septembre) 	<p>Eurostat, Unité B4 Giuliano Amerini Giuliano.Amerini@cec.eu.int</p> <p>PIB: Eurostat B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p>

(I) Emploi

Indicateur	Définition	Source	Disponibilité	Contact
1. <u>Taux d'emploi (total et par sexe)</u>	<p><i>Personnes ayant un emploi âgés de 15-64 ans en proportion de la population totale âgée de 15-64 ans (total, population masculine et population féminine)</i></p> <p>La population ayant un emploi comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit ou qui, n'ayant pas travaillé avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes. Les aides familiales sont inclus.</p> <p>L'enquête couvre les personnes de 15 ans et plus, vivant dans un ménage privé. Les personnes vivant dans un ménage collectif (internat, établissement hospitalier, dortoir, pension, etc.) et les personnes accomplissant un service militaire obligatoire ne sont pas incluses.</p>	<p>Eurostat (Enquête sur les forces de travail)</p> <p>Base juridique: règlement (CEE) n° 577/98 du Conseil du 9 mars 1998.</p> <p>Pour plus de détails: Enquête sur les forces de travail — Méthodes et définitions, 1998.</p>	<p>New Cronos: theme 3/lfs/empt/er_ms_a theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> Tous les États membres, IS, NO. Données comparables non disponibles pour les États-Unis et le Japon. <i>Séries chronologiques:</i> 1992– 2001 <i>Actualisation:</i> dès qu'un État membre envoie de nouvelles données.</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • EFT — résultats annuels • EFT — Principaux résultats (Statistiques en bref, thème 3) 	<p>Eurostat, unité E1 André Persenaire Andre.persenaire@cec.eu.int</p>
2. <u>Taux d'emploi des travailleurs âgés (total et par sexe)</u>	<p><i>Travailleurs âgés de 55-64 ans en proportion de la population totale âgée de 55-64 ans (total, population masculine et population féminine)</i></p> <p>Voir indicateur 1.1. Taux d'emploi</p>	<p>Eurostat (Enquête sur les forces de travail)</p> <p>Base juridique: règlement (CEE) n° 577/98 du Conseil du 9 mars 1998.</p> <p>Pour plus de détails: Enquête sur les forces de travail — Méthodes et définitions, 1998.</p>	<p>NewCronos: theme 3/lfs/empt/er_ms_a theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> Tous les États membres, IS, NO. Données comparables non disponibles pour les États-Unis et le Japon. <i>Séries chronologiques:</i> 1992-2001 <i>Actualisation:</i> dès qu'un État membre envoie de nouvelles données.</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • EFT — résultats annuels • EFT — Principaux résultats (Statistiques en bref, thème 3) 	<p>Eurostat, unité E1 André Persenaire Andre.persenaire@cec.eu.int</p>

<p>3. <u>Écart de rémunération entre hommes et femmes</u></p>	<p><i>Gains horaires bruts moyens des femmes en pourcentage des gains horaires bruts moyens des hommes</i></p> <p>L'écart des salaires entre les hommes et les femmes (non ajusté) compare les gains horaires bruts des femmes et des hommes 'ayant une activité rémunérée pendant 15 heures ou plus par semaine'. La population couvre l'ensemble des employés rémunérés 'qui travaillent 15 heures ou plus par semaine'.</p> <p>Sur la base des données de l'UDB et du PCM, l'écart des salaires entre hommes et femmes est calculé comme le rapport entre les gains horaires bruts moyens des femmes et les gains horaires bruts moyens des hommes dans chaque pays. La valeur EU-15 est établie comme moyenne pondérée des valeurs nationales.</p>	<p>Eurostat, Panel communautaire des ménages (PCM) -UDB, version de décembre 2001 (sauf la France et la Suède)</p> <p>Le Panel communautaire des ménages (PCM): Volume 1 — Méthodologie de l'enquête et mise en œuvre" et "Le Panel communautaire des ménages (PCM): Volume 1 — Questionnaires d'enquêtes: vagues 1-3"</p> <p>France: Enquête sur les Forces de travail</p> <p>Suède: Enquête sur la structure des salaires</p>	<p>NewCronos: theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM. Données comparables non disponibles pour la Suède, les États-Unis, le Japon, l'Islande et la Norvège.</p> <p><i>Séries chronologiques:</i> 1994-1998</p> <p><i>Actualisation:</i> annuelle</p>	<p>Eurostat Unit E2 Christine Wirtz Christine.Wirtz@cec.eu.int</p>
---	--	---	---	--

<p>4. <u>Taux de prélèvement sur les bas salaires</u></p>	<p><i>Impôt sur le revenu plus cotisations des salariés et des employeurs moins les allocations sociales pour les bas salaires (personnes isolées sans enfants gagnant 67 % du salaire ouvrier moyen), en pourcentage des coûts de main-d'oeuvre</i></p> <p>Pour cet indicateur, les prélèvements sur les salaires sont définis comme la somme des impôts sur le revenu plus les cotisations de sécurité sociale des employeurs et des salariés. Les prélèvements sur les salaires sont ensuite exprimés en pourcentage des coûts de la main-d'oeuvre, définis comme les salaires bruts plus les contributions des employeurs à la sécurité sociale et les impôts sur la masse salariale (lorsque ces derniers existent). Le taux de prélèvement ainsi calculé est un taux moyen. Pour cet indicateur structurel, le taux de prélèvement s'applique à un salarié célibataire sans enfant. Les impôts sont calculés en supposant que le contribuable n'a pas d'autre source de revenu que son emploi. Le salarié est défini comme un ouvrier adulte travaillant à plein temps dans le secteur manufacturier, dont le salaire correspond à 67% du salaire moyen d'un tel ouvrier dans chaque pays. Les salaires bruts comprennent les heures supplémentaires et les suppléments réguliers en espèces ainsi que les congés payés généralement versés aux salariés dans l'industrie. Les systèmes de participation aux bénéfices qui prennent la forme de distributions de dividendes sont exclus.</p>	<p>OCDE ; Statistiques des affaires fiscales (pour les travaux sur le salaire ouvrier moyen)</p> <p>OCDE, Les impôts sur les salaires 1999-2000, Paris, Edition 2000, et Secrétariat de l'OCDE.</p> <p>Les données sont préparées sous les auspices du Groupe de Travail No. 2 responsable des travaux statistiques et de l'analyse des politiques fiscales du Comité des Affaires fiscales de l'OCDE, et sont validées par la DG TAXUD</p>	<p>NewCronos: theme3/earning/near/taxlwe theme1/strind</p> <p>Couverture: tous les EM, les États-Unis et le Japon Séries chronologiques: 1996-2000 Actualisation: annuelle</p> <p>Publications récentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • OCDE: Les impôts sur salaires 1999-2000 (édition de 2000) • Statistiques des revenus des pays membres de l'OCDE 	<p>OCDE, département des affaires fiscales Webmaster@oecd.org</p> <p>Eurostat, Unité E1 Richard Clare Richard.Clare@cec.eu.int</p>
---	--	---	--	--

<p><u>5. Formation permanente (participation des adultes à une formation)</u></p>	<p><i>Pourcentage de la population âgée de 25-64 ans participant à une formation</i></p> <p>Une période de référence de quatre semaines a été choisie afin d'éviter une distorsion de l'information due à des problèmes de rappel. La période de référence est la période de quatre semaines précédant l'enquête sauf pour la France, les Pays-Bas et le Portugal, où des informations ne sont collectées que si un enseignement ou une formation est en cours à la date de l'enquête. La formation comprend la formation initiale, la formation complémentaire ou continue, la formation au sein de l'entreprise, l'apprentissage, la formation sur le tas, les séminaires, la formation à distance, les cours du soir, autoapprentissage, etc. ainsi que d'autres cours d'intérêt général: langues étrangères, informatique, gestion, art/culture, santé/médecine. Avant 1998, la formation se rapportait uniquement à l'enseignement et à la formation professionnelle qui étaient pertinents pour l'emploi actuel ou futur du répondant.</p>	<p>Eurostat (Enquête sur les forces de travail)</p> <p>Base juridique: règlement (CEE) n° 577/98 du Conseil du 9 mars 1998.</p> <p>Pour plus de détails: Enquête sur les forces de travail — Méthodes et définitions, 1998.</p>	<p>NewCronos: theme3/lfs/edul/edtadult theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> Tous les États membres, IS, NO. <i>Séries chronologiques:</i> 1992-2001 <i>Actualisation:</i> dès qu'un État membre envoie de nouvelles données.</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • EFT — résultats annuels • EFT — Principaux résultats (Statistiques en bref, thème 3) 	<p>Eurostat, Unité E1 Ana Franco Ana.Franco@cec.eu.int</p>
---	--	---	---	--

<p>6 <u>Accidents du travail graves ou mortels</u> (Qualité de l'emploi)</p>	<p><i>Indice annuel (1994=100) du taux d'incidence (nombre pour 100.000 personnes ayant un emploi) :</i></p> <p>- I.6.1 accidents du travail entraînant plus de 3 jours d'arrêt de travail (accidents graves)</p> <p>- II.6.2 accidents du travail mortels</p> <p>Taux d'incidence : Accidents du travail en nombre pour 100.000 personnes ayant un emploi (pour le total des branches NACE A, D, E, F, G, H, I, J et K, standardisé pour chaque Etat membre selon la structure des branches d'activité économique du total EU-15).</p> <p>Un accident du travail est un événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle et occasionnant un préjudice physique ou psychologique. Sont inclus les accidents durant le travail de la victime hors de l'enceinte de son entreprise, même causés par des tiers, et les empoisonnements aigus. Sont exclus les accidents sur le chemin aller ou retour du travail, les cas ayant une origine uniquement médicale et les maladies professionnelles.</p> <p>Les données relatives aux personnes ayant un emploi sont fournies par l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT).</p>	<p>Eurostat; Statistiques Européennes sur les Accidents du Travail (SEAT)</p> <p>Les statistiques SEAT sont fondées sur une méthodologie harmonisée développée avec les Etats membres depuis 1990. La collecte de données a commencé en 1994 (collecte pilote en 1993). Les sources SEAT nationales sont les déclarations d'accident du travail, soit à l'assurance spécifique accidents du travail - publique (Sécurité Sociale) ou privée -(B, D, EL, E, F, I, L, A, P et FIN), soit à une autre autorité nationale compétente (en général l'Inspection du Travail) pour les Etats membres ayant un système "universel" de Sécurité Sociale (DK, IRL, NL, S, UK et NO). Les taux d'incidence pour l'indicateur I.6.2 sont pleinement comparables entre tous les Etats membres. Pour l'indicateur I.6.1, les taux d'incidence sont pleinement comparables à l'intérieur de chacun de ces deux groupes d'Etats membres (système fondé sur l'assurance et système "universel" de Sécurité Sociale), mais ne sont pas strictement comparables entre les deux groupes, malgré les ajustements effectués sur la base des taux de déclaration. Cependant, les évolutions de l'indice I.6.1 sont comparables entre tous les Etats membres.</p>	<p>NewCronos: theme1/strind 1.6.1 theme3/health/hs_work/acc_work/iaw_nasx 1.6.2 theme3/health/hs_work/acc_work/f_iaw_ms</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, NO <i>Séries chronologiques:</i> 1994-1998 <i>Actualisation:</i> les données de 1999 seront disponibles en 6/2002.</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref, Thème3, 16/2001, "Les accidents du travail dans l'UE 1998-1999" • DG Emploi et affaires sociales, séries Santé et Sécurité au Travail, "Statistiques Européennes sur les accidents du travail (SEAT) – Méthodologie – édition 2001" KE-36-019-60-FR-C 	<p>Eurostat Unité E3 Didier Dupré didier.dupre@cec.eu.int</p> <p>EFT : Eurostat Unité E1 Ana Franco ana.franco@cec.eu.int</p>
--	---	--	--	---

<p><u>7. Taux de chômage (total et par sexe)</u></p>	<p><i>Nombre total de chômeurs en proportion de la population active totale — série harmonisée (total, population masculine et population féminine)</i></p> <p>Les chômeurs sont les personnes âgées d'au moins 15 ans qui ne vivent pas dans un ménage collectif, qui sont sans travail pour les deux semaines suivantes, qui sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux semaines suivantes et qui sont à la recherche d'un emploi (ont activement recherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou ne recherchent pas d'emploi parce qu'elles en ont déjà trouvé un qu'elles commenceront à exercer plus tard). La population active totale est le total des personnes occupées et des chômeurs. Des estimations mensuelles du nombre de chômeurs sont dérivées par interpolation/extrapolation des résultats annuels de l'EFT dans la Communauté avec des indicateurs mensuels supplémentaires du chômage. Les ruptures dans les séries de l'EFT et dans les indicateurs mensuels, dues à des changements dans les définitions ou dans la couverture, font l'objet d'ajustements. Tous les calculs sont effectués par Eurostat. Lorsqu'elles sont disponibles, des données des EFT mensuelles (FIN, SW et UK) ou trimestrielles (ES, IT et PT) peuvent être utilisées.</p>	<p>Eurostat (statistiques du chômage)</p> <p>À défaut de données mensuelles harmonisées sur le chômage, l'enquête annuelle sur les forces de travail dans la Communauté est utilisée comme base pour les estimations mensuelles. Pour certains pays, une enquête nationale trimestrielle ou nationale sur les forces de travail est disponible. Pour la plupart des pays, les indicateurs mensuels pour le chômage viennent des registres administratifs des agences nationales de l'emploi. Les séries des registres administratifs diffèrent sensiblement des séries de l'EFT. Pour le calcul des séries du chômage mensuel harmonisé selon l'OIT, corrigé par des données issues de l'EFT communautaire, l'effet des différences dans les systèmes d'enregistrement nationaux devient moins critique.</p>	<p>NewCronos: theme3/unemploy/har_une/ura1f8t1 theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, États-Unis et Japon. <i>Séries chronologiques:</i> 1992 – 2001 <i>Actualisation:</i> cinq semaines après la période de référence (pour les taux de chômage mensuels)</p>	<p>Eurostat, unité E1 Veijo Ismo Ritola Veijo-Ismo.Ritola@cec.eu.int</p>
--	--	--	--	--

(II) Innovation et recherche

Indicateur	Définition	Source	Disponibilité	Contact
1. <u>Dépenses en Ressources Humaines (Dépenses publiques d'éducation)</u>	<p><i>Dépenses publiques totales consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB.</i></p> <p>Dépenses publiques consacrées à l'éducation en pourcentage du Produit intérieur brut. Les dépenses privées pour l'éducation, y compris les dépenses des ménages, ne sont pas prises en compte.</p> <p>La nouvelle Classification internationale type de l'éducation (CITE) est utilisée depuis la collecte de données pour l'année de référence 1997.</p> <p>Les chiffres relatifs au PIB répondent aux critères du SEC 95 (voir indicateurs économiques généraux).</p> <p>Pour le PIB, voir indicateurs a1 et a2.</p>	<p>Questionnaire commun Unesco/OCDE/Eurostat.</p> <p>Le questionnaire commun sur les statistiques de l'éducation s'appuie sur des sources nationales telles que les instituts nationaux de statistique ou les ministères nationaux de l'éducation. La méthodologie n'est pas complètement harmonisée.</p>	<p>NewCronos: theme3/educ/educ_exp/edexp_rt theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, IS, NO. Pas de données pour les DOM français. <i>Séries chronologiques:</i> 1992-2001 <i>Actualisation:</i> annuelle</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref, thème 3 n° 8/2000, 15/1998 • L'enseignement dans l'Union européenne, 1998 • L'éducation en Europe, 1999 	<p>Eurostat, Unité E3 Spyridon Pilos Spyridon.Pilos@cec.eu.int</p> <p>PIB: Eurostat, Unité B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p>
2. <u>Dépenses de R&D</u>	<p><i>Dépenses des entreprises (DIRDE) et totales (DIRD) de R & D en pourcentage du PIB</i></p> <p>Les dépenses totales de R&D (DIRD) sont composées par les dépenses du secteur des entreprises (DIRDE), les dépenses du secteur de l'enseignement supérieur (DIRDES), les dépenses de l'Etat (DIRDAP) et les dépenses du secteur des instituts sans but lucratifs. Dans le cadre de cet exercice, seuls les deux indicateurs, le DIRDE et le DIRD, sont présentés.</p> <p>Les données relatives au PIB sont exprimées sur la base du SEC 95, éventuellement complétées par des données en SEC 79 dans le cas de données manquantes. L'intensité de recherche, c'est à dire les dépenses de R&D en pourcentage du PIB, est calculée en utilisant ECU/EUR courants.</p> <p>Pour le PIB, se référer aux indicateurs a1 et a2.</p>	<p>Questionnaire Eurostat renseigné par les Etats Membres</p> <p>Le questionnaire sur la R&D est renseigné annuellement par les Instituts Nationaux de Statistique. La collecte des données de R&D de base se fait tous les deux ans dans plusieurs Etats Membres.</p> <p>La méthodologie suivie est établie dans le Manuel de Frascati (OCDE, 1993).</p>	<p>NewCronos: theme9/rd_ex_p/rd_nat/nat_exp/nat_exp theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> les Etats membres, IS, NO, JP et US. <i>Séries chronologiques:</i> 1991-2000p <i>Actualisation :</i> annuelle</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref, thème 9 n° 3/2001 ; 6/2001 <p>Les statistiques de la Science et de la Technologie en Europe. Données 1985 – 1999.</p>	<p>Eurostat, Unité A4 Ibrahim Laafia Ibrahim.Laafia@cec.eu.int</p> <p>PIB: Eurostat, Unité B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p>

<p>3.1 <u>Niveau d'accès à Internet - ménages</u></p>	<p><i>Pourcentage des ménages qui ont un accès Internet à domicile</i></p> <p>Toutes les formes d'utilisation sont incluses. La population considérée est celle des personnes ayant 15 ans ou plus. Eurostat va collecter les données par le biais d'enquêtes sur les ménages en 2002.</p>	<p>Enquête Eurobarometer</p> <p>Les données sont collectées par le biais d'enquêtes Eurobarometer de la Commission Européenne et font référence aux ménages disposant d'un téléphone.</p>	<p>NewCronos: Theme4/infosoc/structur/interacc theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, depuis 2001: la Norvège, et l'Islande, EU, Japon (si disponible) <i>Séries chronologiques:</i> 1999-2001 (semestriel) <i>Actualisation:</i> chaque semestre</p>	<p>Eurostat Unit D-1 Richard Deiss Richard.Deiss@cec.eu.int</p>
<p>3.2 <u>Niveau d'accès à Internet - entreprises</u></p>	<p><i>Pourcentage des entreprises qui ont un accès Internet (web)</i></p> <p>Les entreprises ayant plus de 9 employés sont incluses. Sections NACE couverts: D et G-K.</p>	<p>ENQUETE commerce électronique d'Eurostat</p> <p>Les données sont collectées par des ONS dans le cadre de l'enquête Eurostat sur l'utilisation des technologies IC dans les entreprises. Les données pour les pays ne participant pas en 2001 sont des estimations basées sur les résultats des enquêtes ENSR sur les PME et Eurobarometer sur le commerce électronique.</p>	<p>NewCronos: Theme4/infosoc/structur/interacc/ Iacentr</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM et la Norvège <i>Séries chronologiques:</i> 2000-2001 <i>Actualisation:</i> chaque année (Decembre)</p>	<p>Eurostat Unit D-1 Richard Deiss Richard.Deiss@cec.eu.int</p>
<p>4. <u>Diplômés en sciences et technologies</u></p>	<p><i>Diplômés d'études supérieures en sciences et technologies par 1000 habitants âgés de 20 à 29 ans</i></p> <p>Diplômés correspond à la classification CITE : niveaux 5-7 pour l'ancienne CITE jusqu'en 1997; à partir de 1998, niveaux 5-6 pour la nouvelle CITE ou CITE97. (CITE97 - disponible à l'adresse: http://unescostat.unesco.org/en/pub/pub_p/method.htm)</p>	<p>Questionnaire commun Unesco/OCDE/Eurostat.</p> <p>Le questionnaire commun sur les statistiques de l'éducation s'appuie sur des sources nationales telles que les instituts nationaux de statistique ou les ministères nationaux de l'éducation. La méthodologie n'est pas complètement harmonisée.</p>	<p>NewCronos: theme3/education/ & theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, IS, NO <i>Séries chronologiques:</i> 1993-2000p <i>Actualisation:</i> les données de 2000 sont disponibles en 2/2002.</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Science et technologie, Chiffres clefs, 2001 • L'éducation en Europe, 1999 	<p>Eurostat, Unité E3 Mary.Dunne Mary.dunne@cec.eu.int</p>

<p>5. Brevets</p>	<p><i>Demandes de brevets adressées à l'OEB et brevets accordés par USPTO par million d'habitants</i></p> <p>Nombre de demandes de brevets déposées auprès de l'Office Européen des Brevets par million d'habitants. Toutes les demandes de brevets sont enregistrées en fonction de la date de dépôt et du pays de résidence de l'inventeur. Dans le cas d'inventeurs multiples les brevets sont fractionnés.</p> <p>Les données deviennent définitives environ 18 mois après la demande : les données définitives pour 2000 ne seront donc disponibles qu'en août 2002.</p> <p>Les données sur les brevets américains concernent les brevets accordés et sont présentés par année de publication en fonction du pays de résidence de l'inventeur, les calculs sont basés sur le nombre total des inventeurs et sur la méthode de fractionnement</p> <p>Les données sur la population ont été obtenues dans NewCronos, theme 3/demo/pjan.</p>	<p>Données OEB: élaboration par Eurostat</p> <p>Données USPTO : élaboration par FRAUNHOFER ISI à partir des données de base USPTO</p> <p>Chaque année l'OEB transmet les dernières données disponibles à Eurostat qui les traitent pour établir les indicateurs.</p> <p>Les données USPTO ont été élaborées par Fraunhofer ISI. Elles sont également utilisées par l'exercice d'étalonnage des politiques nationales de R&D.</p>	<p>NewCronos: Theme9/patents/pat_nat/nat_epa/nat_epa_se & theme1/strind</p> <p>Couverture: tous les EM, IS, NO, Japon et USA Séries chronologiques : 1991-2000 Actualisation: annuelle.</p> <p>Publications récentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref, Thème 9 n° 4/2001 • Les statistiques de la Science et de la Technologie en Europe (Données 1985-1999) • Key Figures 2001, Indicators for benchmarking of national research policies, EC DG Research 	<p>Eurostat, Unité A4 Ibrahim Laafia Ibrahim.laafia@cec.eu.int</p>
<p>6. Capital-risque</p>	<p><i>Investissements de capital-risque (c'est-à-dire capitaux propres privés moins les capitaux servant aux opérations de rachat (buyouts), par rapport au PIB. Ventilation par stade d'investissement</i></p> <p>L'investissement de capital-risque est défini comme les capitaux propres privés levés pour être investis dans des compagnies, en excluant les capitaux servant aux opérations de rachat. Les données sont ventilées en deux phases d'investissement : phase préliminaire (amorçage + démarrage) et phase d'expansion et de remplacement (expansion + capital de remplacement).</p> <p>Le PIB aux prix courants a été utilisé. Pour le PIB, voir indicateurs a1 et a2.</p>	<p>Association européenne de capital-risque (pour l'UE), Pricewaterhouse-Coopers (pour les États-Unis).</p> <p>L'EVCA est composée de plus de 600 sociétés de prise de participation privée et de capital-risque et de groupes ayant un intérêt professionnel dans le secteur. L'enquête européenne sur la prise de participation privée a été menée par Pricewaterhouse-Coopers pour le compte de l'EVCA.</p>	<p>NewCronos: theme2/mny/stockmkt/vci/vci_earl theme2/mny/stockmkt/vci/vci_exre theme1/strind</p> <p>Couverture : tous les États membres (pas de données pour le Luxembourg), IS, NO, États-Unis Séries chronologiques : 1992-2001 Actualisation: : annuelle</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annuaire 2001 de l'EVCA 	<p>European Venture Capital Association Evca@evca.com</p> <p>Eurostat, Unité B4 Giuliano Amerini Giuliano.Amerini@cec.eu.int</p> <p>PIB: Eurostat, Unité B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p>

<p><u>7. Dépenses relatives aux TIC</u></p>	<p><i>Dépenses consacrées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) en pourcentage du PIB</i></p> <p>Dépenses concernant les technologies de l'information et de la communication en pourcentage du PIB. Répartition des dépenses selon les domaines de la télécommunication (équipement et services) et des technologies de l'information communication (Hardware, Software et autres services).</p>	<p>OCDE/Eurostat</p> <p>Les données publiées dans le cadre du "Science, Technology and Industry Scoreboard" sont basées sur les données provenant de WITSA (World Information Technology and Services Alliances) et d'IDC (International Data Corporation). Les dépenses des ménages relatives aux "software" standards et certains types de dépenses concernant la Recherche et le développement (R&D) sont déduites des données IDC par l'OCDE. Les données relatives à la croissance du marché EITO ont été utilisées pour l'estimation des résultats de 2000 par rapport à ceux de 1999.</p>	<p>NewCronos: Theme4/infosoc/structur/itexpend theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM (sauf le Luxembourg), Norvège, Etats-Unis et Japon <i>Séries chronologiques:</i> 1992-2000 <i>Actualisation:</i> annuelle</p>	<p>Eurostat Unité D-1 Richard Deiss Richard.Deiss@cec.eu.int</p>
---	--	--	--	--

III) Réforme économique

Indicateur	Définition	Source	Disponibilité	Contact
<p>1. <u>Niveaux des prix relatifs et convergence des prix</u></p>	<p><i>Niveaux de prix relatifs de la consommation finale des ménages, les taxes indirectes comprises (EU-15=100)</i></p> <p>Les niveaux de prix relatifs sont le rapport entre les PPA et le taux de change de chaque pays. Le rapport est montré en comparaison de la moyenne de l'UE (EU-15= 100). Les PPA sont établies d'après la méthode utilisée dans le programme de comparaison conjoint Eurostat/ OCDE.</p> <p>Si l'indice du niveau de prix relatif d'un pays est supérieur (inférieur) à 100, le pays concerné est relativement plus cher (meilleur marché) par rapport à la moyenne UE.</p> <p><i>Coefficient de variation du niveau de prix relatif de la consommation finale des ménages, les taxes directes comprises.</i></p> <p>La variation du niveau de prix relatif dans les états membres de l'UE par rapport à la moyenne de l'UE est une manière de mesurer la convergence des prix. Les niveaux de prix relatifs sont le rapport entre les PPA et le taux de change de chaque pays. Le rapport est montré en comparaison de la moyenne UE-15 (UE= 100). Les PPA sont établies d'après la méthode utilisée dans le programme de comparaison conjoint Eurostat/ OCDE.</p> <p>Si le coefficient de variation du niveau de prix relatif de l'UE diminue (augmente) au cours du temps, les niveaux de prix nationaux des pays membres sont en train de converger (diverger)</p>	<p>Eurostat/OCDE (Statistiques de prix: Indicateurs PPA)</p> <p>Base légale: Il n'y a pas d'instrument légal qui couvre directement la production de PPA.</p>	<p>NewCronos: theme2/price/ppp/pppsna79 theme2/price/ppp/pppsna95 theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, IS, NO, US et Japon <i>Séries temporelles:</i> 1991-2000 <i>Mise à jour:</i> annuelle</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableaux détaillés thème 2: Parités de pouvoir d'achat et indicateurs économiques dérivés, Résultats annuels (Eurostat), 1998 • PPA et Dépenses réelles 1996 (OCDE) • Parités de pouvoir d'achat. 1998 (OCDE) 	<p>Eurostat Unité B3 Silke Stapel Silke.Stapel@cec.eu.int</p> <p>OCDE, Economics department webmaster@oecd.org</p>

<p><u>2. Prix dans les industries de réseau</u></p>	<p><i>Niveau et évolution des prix sur les marchés des télécommunications, de l'électricité et du gaz (Euro)</i></p> <p>Télécommunications: prix en euros d'un appel de 10 minutes à 11 heures du matin un jour de semaine (TVA incluse) pour un appel local (3 km), un appel national (200 km) et un appel international (vers les États-Unis).</p> <p>Électricité: prix en euros (hors taxe) par 100kWh pour (a) un utilisateur industriel moyen: consommation annuelle de 2 000 MWh. Puissance maximale 500 kW; charge annuelle: 4000 heures et (b) un ménage moyen: consommation annuelle de 3 500 kWh dont 1 300 kWh de nuit, habitation standard de 90 m².</p> <p>Gaz: prix en euros par gigajoule pour (a) un utilisateur industriel moyen: consommation annuelle 41 860 GJ; facteur de charge: 200 jours — 1 600 heures et (b) un ménage moyen: consommation annuelle 83,7 GJ; équipement: cuisine, eau chaude et chauffage central.</p>	<p>Eurostat, statistiques de l'énergie. DG INFSO pour les données relatives aux télécommunications.</p> <p>Directive 96/92CE Directive 90/377/CEE instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité</p>	<p>NewCronos (télécommunications): theme4/coins/telecom/tel_pric</p> <p>NewCronos (électricité et gaz): theme8/sirene/s-price/priceind theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les États membres (pas de données sur le prix du gaz pour la Grèce, ou le Portugal, pas de données concernant le prix du gaz pour les ménages au Danemark. Pas de données sur le prix de l'électricité pour l'industrie pour la Grèce et le Portugal. Certaines données concernant les États-Unis et le Japon pour les télécommunications.</p> <p><i>Séries chronologiques:</i> 1992- 2001 pour les prix du gaz et de l'électricité. 1997-2000 pour les prix des télécommunications.</p> <p><i>Actualisation:</i> une fois par an pour les prix des télécommunications, deux fois par an pour les prix de l'électricité et du gaz.</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref, thème 8 n° 1, 2, 3 et 4/2001 (pour les prix du gaz et de l'électricité). • Sixième rapport sur la mise en œuvre de la réglementation en matière de télécommunications. 	<p>Eurostat, Unité D1 Martii Lumio Martii.lumio@cec.eu.int</p> <p>Eurostat, Unité F4 Luis de la Fuente Layos luis.de-la-fuente-layos@cec.eu.int</p>
---	---	---	--	---

<p>3. <u>Structure du marché dans les industries de réseau</u></p>	<p><i>Part de marché de l'entreprise leader dans la téléphonie fixe et mobile</i></p> <p>Téléphonie fixe: estimation de la part de marché de l'entreprise leader (en terme de chiffre d'affaires). Téléphonie mobile: part de marché en termes de nombre de clients.</p> <p>L'entreprise leader est définie par l'entreprise présente sur le marché avant la libéralisation.</p> <p>Appels locaux: appels nationaux, sur une distance n'excédant pas 3 km, y compris les communications Internet</p> <p>Appels longue distance: appels nationaux, sur une distance supérieure à 3 km.</p> <p><i>Part de marché du plus grand producteur d'électricité</i></p> <p>Part de marché en terme d'unités physiques.</p>	<p>DG INFSO/ DG TREN</p> <p>Rapport sur la mise en oeuvre du paquet réglementaire relatif aux télécommunications.</p> <p>Etude de la Commission sur le marché de l'électricité.</p>	<p>NewCronos: Theme4 & theme1/strind Télécommunications <i>Couverture: tous les EM</i> <i>Années de référence: 2000, 2001</i> <i>Mise à jour: annuelle</i></p> <p>Electricité <i>Couverture: tous les EM</i> <i>Années de référence: 2000, 2001</i> <i>Mise à jour: annuelle</i></p>	<p>Eurostat Unit D2 Paul Feuvrier Paul.Feuvrier@cec.eu.int</p>
<p>4. <u>Marchés publics</u></p>	<p><i>Valeur des marchés publics passés selon la procédure ouverte en pourcentage du PIB</i></p> <p>La valeur des marchés publics passés selon la procédure ouverte est estimée annuellement à partir des avis d'attribution de marché soumis pour publication au Journal officiel.</p>	<p>DG MARKT/Eurostat</p> <p>La DG MARKT effectue tous les calculs sur la base des informations publiées au Journal officiel des Communautés européennes, supplément S et sur la base des données des comptes nationaux fournies par Eurostat.</p> <p>Base juridique: règlement (CE) N° 2223/96 du Conseil du 25 juin 1996 relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux dans la Communauté (JO n° L310 du 30.11.96)</p> <p>Directives du Conseil 92/50/CEE du 18 juin 1992 (JO No L 209, 24. 7. 92), 93/36/EEC du 14 juin 1993 (JO No L 199, 9. 8. 93), 93/37/CEE du 14 juin 1993 (JO No L 199, 9. 8. 93) et 93/38/EEC du 14 juin 1993 (JO No L 199, 9. 8. 93).</p>	<p>NewCronos: theme2/gov/procur/procur theme1/strind</p> <p><i>Couverture: tous les États membres, États-Unis et Japon non couverts.</i> <i>Séries chronologiques: 1993-2000</i> <i>Actualisation: annuelle</i></p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Single Market News n° 20, mars 2000 	<p>Eurostat, Unité B2 Claude Hublart Claude.Hublart@cec.eu.int</p> <p>PIB: Eurostat, Unité B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p>

<p><u>5. Aides d'État, sectorielles et ad hoc</u></p>	<p>Aides d'Etat (sectorielles et ad hoc) en pourcentage du PIB</p> <p>Aides d'Etat versées sur la base de régimes/programmes promouvant spécifiquement des objectifs sectoriaux. Les aides peuvent aussi être accordées sur une base ad hoc à des entreprises individuelles, c-à-d des aides qui ne sont pas accordées sur la base de régimes/programmes promouvant des objectifs horizontaux, sectoriaux ou régionaux.</p> <p>Les aides prises en compte pour l'indicateur sont la somme de toutes les aides d'Etat versées sur une base sectorielle et de toutes les aides accordées sur une base ad hoc en dehors de ces secteurs.</p> <p>Les secteurs concernés sont : agriculture, pêche, acier, construction navale, transport, autres secteurs manufacturiers, média et culture, tourisme et services financiers.</p> <p>Des aides d'Etat ad-hoc sont (en dehors des secteurs ci-dessus) également accordées pour les objectifs suivants : R&D, protection de l'environnement, sauvetage et restructuration, formation et objectifs régionaux.</p> <p>Les données sont des moyennes annuelles pour les périodes t, t-1 et t-2.</p> <p>Pour le PIB, voir indicateurs a1 et a2.</p>	<p>Statistiques de la DG COMP</p> <p>Toutes les données concernant les dépenses d'aides d'Etat qui sont fournies par les Etats membres sont enregistrées dans un dossier excel interne de la DG COMP. Ces données sont confidentielles et présentées uniquement sous forme agrégée.</p>	<p>NewCronos: theme2/gov/staid/staid theme1/strind</p> <p><i>Couverture</i>: tous les États membres. États-Unis et Japon non couverts. <i>Séries chronologiques</i>: 1990-1992 et 1997-1999 <i>Actualisation</i>: annuelle</p> <p>Publications récentes</p> <ul style="list-style-type: none"> Annual Survey on State aid in the EU. 	<p>Eurostat, Unité B2 Claude Hublart Claude.Hublart@cec.eu.int</p> <p>PIB: Eurostat, Unité B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p>
<p><u>6. Capitaux levés sur les marchés boursiers</u></p>	<p><i>Capitaux levés sur les marchés boursiers en pourcentage du PIB</i></p> <p>Montant brut des nouveaux capitaux levés par les sociétés nationales déjà cotées et nouvellement admises, à l'exclusion des fonds d'investissements et des fonds communs de placement, en pourcentage du PIB. Les capitaux levés sur les marchés boursiers sont mesurés par la valeur de marché des actions nouvellement émises, et calculés en multipliant le nombre d'actions nouvellement émises par leur prix d'émission.</p> <p>Pour le PIB, voir indicateurs a1 et a2.</p>	<p>Fédération internationale des bourses de valeurs (FIBV)</p> <p>La Fédération internationale des bourses de valeurs est une association professionnelle pour les marchés des capitaux et des produits dérivés à travers le monde. Les statistiques proviennent des bourses membres de la FIBV.</p>	<p>NewCronos: theme2/mny/stockmkt/marcap/caprais theme1/strind</p> <p><i>Couverture</i> : Tous les États membres, NO, CH, États-Unis, Japon et certains pays candidats. <i>Séries chronologiques</i> : 1991-2000 <i>Actualisation</i> : : annuelle</p> <p>Publications récentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel (FIBV) Focus, les nouvelles mensuelles du FIBV et revue statistique 	<p>Statistiques économiques de la FIBV secretariat@fibv.com</p> <p>Eurostat, Unité B4 Giuliano Amerini Giuliano.Amerini@cec.eu.int</p> <p>PIB: Eurostat, Unité B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.</p>

<p><u>7. Investissements dans les entreprises</u></p>	<p><i>Formation de capital fixe brute par le secteur privé en pourcentage du PIB</i></p> <p>La formation de capital fixe comprend les acquisitions des producteurs résidents, moins les aliénations, d'actifs fixes durant une période donnée plus certains ajouts à la valeur d'actifs non produits réalisés par l'activité productive d'unités productrices ou institutionnelles. Elle ne comprend pas les variations des stocks ni les acquisitions moins les aliénations de biens de valeur.</p> <p>Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels produits sous forme de résultats des processus de production qui sont eux-mêmes utilisés de manière répétitive ou continue, dans les processus de production pendant plus d'un an.</p> <p>Secteur privé = sociétés non financières + sociétés financières + ménages.</p> <p>Les données sont fournies aux prix courants.</p>	<p>Eurostat (Comptes nationaux)</p> <p>Base juridique: règlement (CE) N° 2223/96 du Conseil du 25 juin 1996 relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux dans la Communauté (SEC 95) (JO n° L310 du 30.11.96)</p>	<p>NewCronos: theme2/gov/main_agr/final theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les États membres <i>Séries chronologiques:</i> 1991-2000 <i>Actualisation:</i> annuelle</p>	<p>Eurostat, Unité B2 Claude Hublart Claude.Hublart@cec.eu.int</p>
---	--	---	---	--

(IV) Cohésion sociale

Indicateur	Définition	Source	Disponibilité	Contact
<p>1. Répartition des revenus (ratio S80/S20)</p>	<p><i>Le ratio est le rapport entre la part du revenu global perçue par les 20% de la population du pays ayant le revenu le plus élevé ('quintile supérieur'), et la part des 20% de la population ayant le revenu le plus faible ('quintile inférieur'). Le classement de la distribution des revenus est calculé en utilisant le revenu équivalent. La part du revenu total est calculée en utilisant le salaire réel.</i></p> <p>Le revenu équivalent est défini comme le revenu annuel monétaire net total d'un ménage au cours de l'année précédant l'enquête (revenu du travail, revenu de la propriété, revenu du capital, transferts privés et transferts sociaux) divisé par le nombre d'équivalents adultes dans le ménage.</p> <p>Le nombre d'«équivalents adultes» est calculé en utilisant l'échelle modifiée de l'OCDE, qui compte 1,0 pour le premier adulte (c'est-à-dire personne âgée de 14 ans ou plus), 0,5 pour chacun des autres adultes et 0,3 pour chaque enfant âgé de moins de 14 ans.</p> <p>Les personnes (enfants et adultes) ont été regroupées en cinq catégories de taille équivalente), selon leur revenu équivalent. Le quintile inférieur comprend le cinquième des personnes ayant les revenus équivalents les plus faibles et le quintile supérieur comprend le cinquième des personnes ayant les revenus équivalents les plus élevés.</p>	<p>Eurostat, PCM: Panel communautaire des ménages " - UDB</p> <p>Le Panel communautaire des ménages (PCM): Volume 1 — Méthodologie de l'enquête et mise en œuvre" et "Le Panel communautaire des ménages (PCM): Volume 1 — Questionnaires d'enquêtes: vagues 1-3"</p>	<p>NewCronos: theme3/ilc/ilc_mi/mi01 & theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les États membres. Données comparables non disponibles pour les États-Unis, le Japon, l'Islande et la Norvège. <i>Séries chronologiques:</i> 1995-1998 <i>Actualisation:</i> annuelle</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Living conditions in Europe, Statistical pocketbook, édition 2000 • Statistiques en bref, thème 3, 2/2001 • European Social statistics - Income, poverty and social exclusion (PDF) -1/2001 	<p>Eurostat, Unité E2 Ian Dennis Ian.Dennis@cec.eu.int</p>

<p>2. <u>Risque de pauvreté</u></p>	<p><i>Taux des personnes en risque de pauvreté (pourcentage des personnes au dessous du seuil des faibles revenus) avant transferts sociaux ('revenu source') et après transferts sociaux ('revenu global').</i></p> <p>Le revenu source comprend des pensions mais exclut tous les autres transferts sociaux. Le seuil des faibles revenus est défini à 60% du revenu équivalent médian par personne.</p>	<p>Eurostat, PCM: Panel communautaire des ménages " - UDB</p> <p>Le Panel communautaire des ménages (PCM): Volume 1 — Méthodologie de l'enquête et mise en œuvre" et "Le Panel communautaire des ménages (PCM): Volume 1 — Questionnaires d'enquêtes: vagues 1-3.</p>	<p>NewCronos: theme3/ilc/ilc_mi/mi01 & theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les États Membres. Données comparables non disponibles pour les Etats-Unis, le Japon, l'Islande et la Norvège.</p> <p><i>Séries chronologiques:</i> 1995-1998 <i>Actualisation:</i> annuelle</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Living conditions in Europe, Statistical pocketbook, édition 2000 • Statistiques en bref, thème 3, 9/2000 • European Social statistics - Income, poverty and social exclusion (PDF) -1/2001 	<p>Eurostat, Unité E2 Ian Dennis Ian Dennis@cec.eu.int</p>
<p>3. <u>Risque persistant de la pauvreté</u></p>	<p><i>Le pourcentage des personnes ayant un revenu inférieur à 60% du revenu équivalent médian dans chaque pays pour l'année en cours (p.ex.1998) et au moins deux parmi les trois années précédentes (p.ex.1995, 1996, 1997).</i></p>	<p>Eurostat, PCM: Panel communautaire des ménages " - UDB</p> <p>Le Panel communautaire des ménages (PCM): Volume 1 — Méthodologie de l'enquête et mise en œuvre" et "Le Panel communautaire des ménages (PCM): Volume 1 — Questionnaires d'enquêtes: vagues 1-3".</p>	<p>NewCronos: theme3/ilc/ilc_mi/mi01 & theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM. Données comparables non disponibles pour les Etats-Unis, le Japon, l'Islande et la Norvège.</p> <p><i>Séries chronologiques:</i> 1997-1998 <i>Actualisation:</i> annuelle</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref, thème 3, 13/2000 • European Social statistics - Income, poverty and social exclusion (PDF) -1/2001 	<p>Eurostat, Unité E2 Ian Dennis Ian Dennis@cec.eu.int</p>
<p>4. <u>Cohésion régionale</u></p>	<p><i>Coefficient de Variation du taux de chômage par régions (niveau NUTS 2) pour chaque pays</i></p> <p>Le coefficient de variation est utilisé. Les chiffres sont élaborés en utilisant le niveau 2 de la NUTS (Nomenclature des unités territoriales statistiques).</p>	<p>Eurostat, statistiques régionales</p> <p>Il n'y a aucune base légale spécifique pour cet indicateur.</p>	<p>NewCronos: theme1/regio/unem/un0stdv</p> <p><i>Couverture:</i> tous les États membres. DK, IRL, L non pertinents. <i>Séries chronologiques:</i> 1991-2000 <i>Actualisation:</i> chaque année aux environs de juin</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques en bref, thème 1, 7/2001 	<p>Eurostat, unité E4 Axel Behrens Axel.Behrens@cec.eu.int</p>

<p><u>5. Jeunes ayant quitté prématurément l'école et ne poursuivant ni études ni formation</u></p>	<p><i>Proportion des personnes âgées de 18-24 ans dont le niveau d'étude ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur et qui ne suivent aucune formation.</i></p> <p>Cet indicateur couvre les personnes qui n'ont suivi aucune forme d'enseignement au cours des quatre semaines précédant l'interview. La période de référence est la période de quatre semaines précédant l'enquête sauf pour la France, les Pays-Bas et le Portugal, où des informations ne sont collectées que si un enseignement ou une formation est en cours à la date de l'enquête.</p> <p>La formation comprend la formation initiale, la formation complémentaire ou continue, la formation au sein de l'entreprise, l'apprentissage, la formation sur le tas, les séminaires, la formation à distance, les cours du soir, l'autoapprentissage, etc. ainsi que d'autres cours d'intérêt général: langues étrangères, informatique, gestion, art/culture, santé/médecine, etc. Avant 1998, la formation se rapportait uniquement à l'enseignement et à la formation professionnelle qui sont pertinents pour l'emploi actuel ou futur du répondant.</p> <p>Le niveau d'éducation secondaire inférieur correspond aux codes 1-2 de la classification CITE 97: primaire et secondaire inférieur.</p>	<p>Eurostat (Enquête sur les forces de travail)</p> <p>Base juridique: règlement (CEE) n° 577/98 du Conseil du 9 mars 1998.</p> <p>Pour plus de détails: Enquête sur les forces de travail — Méthodes et définitions, 1998.</p> <p>Nouvelle CITE, Classification internationale type de l'éducation, UNESCO, 1997.</p>	<p>New Cronos: theme 3/lfs/edul/ed_nie_1 & theme1/strind</p> <p>Couverture: tous les États membres, USA, Japan, IS, NO Séries chronologiques: 1992 – 2001 Actualisation: : dès qu'un pays envoie une nouvelle série de données</p>	<p>Eurostat, unité E1 Ana Franco Ana.Franco@cec.eu.int</p>
---	--	--	--	--

<p><u>6. Taux de chômage de longue durée</u></p>	<p><i>Nombre total de chômeurs de longue durée (plus de 12 mois) en proportion de la population active totale — série harmonisée.</i></p> <p>Chômeurs: voir indicateur 2.4 Taux de chômage. La durée du chômage est définie comme: la durée de recherche d'un emploi ou le temps écoulé depuis la perte du dernier emploi (si cette période est plus courte que la durée de recherche d'un emploi). La population active totale est le total des personnes occupées et des chômeurs.</p>	<p>Eurostat (sur la base de l'Enquête sur les forces de travail)</p> <p>Base juridique: règlement (CEE) n° 577/98 du Conseil du 9 mars 1998.</p> <p>Pour plus de détails: Enquête sur les forces de travail — Méthodes et définitions, 1998.</p>	<p>New Cronos: theme3/unemploy/har_une/ltu_ap_a theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les États membres à l'exception de la Grèce. Données comparables non disponibles pour les États-Unis et le Japon. <i>Séries chronologiques:</i> 1992 – 2001 <i>Actualisation:</i> dès qu'un État membre envoie de nouvelles données.</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • EFT — résultats annuels • EFT — Principaux résultats (Statistiques en bref, thème 3) 	<p>Eurostat, unité E1 Andre Persenaire Andre.Persenaire@cec.eu.int</p>
<p><u>7. Population dans les ménages sans emploi</u></p>	<p><i>Pourcentage des personnes dans les ménages dont aucun des membres n'a d'emploi par rapport au nombre de personnes dans l'ensemble des ménages dont au moins un des membres est actif.</i></p> <p>Le nouvel indicateur fait référence au nombre de personnes vivant <i>dans les ménages dont aucun des membres n'a d'emploi au lieu du nombre de ménages dont aucun des membres n'a d'emploi</i>. Ceci permet de mieux cibler la population concernée (pas de biais lié à la taille des ménages).</p>	<p>Eurostat (Labour Force Survey)</p> <p>Legal base: Council Regulation (EEC) No. 577/98 of 9 March 1998</p> <p>More details: Labour Force Survey - Methods and definitions, 1998</p>	<p>New Cronos: theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM exceptés le Danemark, la Finlande et la Suède. <i>Séries chronologiques:</i> 1992-2001. <i>Actualisation:</i> dès que les États membres envoient de nouvelles données.</p>	<p>Eurostat, unité E1 Ana Franco Ana.Franco@cec.eu.int</p>

(V) Environnement

<p>1. <u>Emissions de gaz à effet de serre</u></p>	<p><i>Emissions agrégées des 6 principaux gaz à effet de serre. Index 1990=100 sur base d'équivalents CO₂.</i></p> <p>Cet indicateur mesure les émissions anthropogéniques des gaz à effet de serre, à savoir: le dioxyde de carbone (CO₂), l'hémioxyde d'Azote(N₂O), le méthane (CH₄) et les trois hydrocarbures halogénéés, les hydrofluorocarbures (HFCs), les hydrocarbures perfluorés (PFCs) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).</p> <p>Les gaz sont pondérés selon leurs potentiels de réchauffage global (Global Warning Potentials). Les GWP se réfèrent à la capacité des différents gaz à contribuer au réchauffement global sur un horizon d'une centaine d'années. Les GWP sont calculés par le Comité intergouvernemental sur les changements climatiques. Les chiffres sont donnés sous forme d'index, avec 1990=100 et sont dérivés de valeurs en équivalents CO₂. L'indicateur n'inclut pas les substances appauvrissant la couche d'ozone, couvertes par le Protocole de Montréal (1997).</p> <p>Les études et travaux de recherche récents fournissent des preuves scientifiques du fait que les augmentations de la concentration atmosphérique de gaz à effet de serre (dues essentiellement aux activités humaines) provoquent le changement climatique.</p>	<p>AEE / ETC ACC, UNFCCC</p> <p>Agence Européenne pour l'Environnement (AEE), Centre Thématique Européen sur l'Air et le Changement climatique, United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC)</p>	<p>NewCronos: theme8/milieu/air/air_ind theme1/strind</p> <p><i>Couverture</i> : tous les EM, l'Islande, la Norvège, les EU et le Japon. <i>Séries chronologiques</i> : 1991-2000 <i>Actualisation</i>: annuelle</p> <p>Publication récente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport technique de l'AEE. "Inventaire annuel des gaz à effet de serre dans l'UE 1990-1999, AEE 2001. 	<p>Eurostat, unité F3, Dietmar Koch Dietmar.Koch@cec.eu.int</p>
--	--	--	--	--

<p>2. <u>Intensité énergétique de l'économie</u></p>	<p><i>Consommation intérieure brute d'énergie divisée par le PIB</i></p> <p>Cet indicateur permet d'évaluer la consommation d'énergie d'une économie ainsi que son efficacité énergétique globale. Il est mesuré en kgep (kilogrammes-équivalent pétrole)/1000 EUR. L'année de base pour le PIB en prix constants est 1995.</p>	<p>Eurostat; statistiques d'énergie</p> <p>Il n'existe pas de base juridique pour la collection de cet indicateur.</p>	<p>NewCronos: theme8/sirene/s-quant/sir10/sir100/theme1/strind</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM, NO, États-Unis et Japon. Les données pour les États-Unis peuvent également être obtenues auprès de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). <i>Séries chronologiques:</i> 1991-1999. <i>Actualisation:</i> chaque année en mai/juin</p> <p>Publications récentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Énergie: statistiques annuelles 1999 	<p>Eurostat, Unité F4 Luis de la Fuente Layos luis.de-la-fuente-layos@cec.eu.int</p> <p>PIB: Eurostat, Unité B2 Roberto Barcellan Roberto.Barcellan@cec.eu.int</p>
<p>3. <u>Volume de transport par rapport au PIB (marchandise et voyageurs)</u></p>	<p><i>a) Indice du volume du transport de marchandises par rapport au PIB. Mesuré en tonnes-km/PIB (en Euro à prix constants 1995), 1995=100.</i></p> <p>Cet indicateur est défini comme le rapport entre les tonnes-kilomètre (tous modes confondus) et le PIB (en EURO à prix constants 1995). Il est indexé par rapport à 1995. L'unité utilisée est la tonne-kilomètre (tkm) qui représente le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.</p> <p><i>b) Indice du volume du transport de voyageurs par rapport au PIB. Mesuré en nombre de passagers-km/PIB (en Euro à prix constants 1995), 1995=100.</i></p> <p>Cet indicateur est défini comme le rapport entre le passager-km (tous modes confondus) et le PIB (en EURO à prix constants 1995). Il est indexé sur 1995. L'unité utilisée est le passager-kilomètre (pkm) qui fait référence à un passager voyageant sur une distance d'un kilomètre.</p>	<p>Eurostat/ Offices Statistiques Nationaux /DG TREN/ Association of European Airlines (AEA)</p>	<p>NewCronos: theme8/milieu/term/term10/theme1/strind</p> <p><i>Couverture :</i> Tous les EM, la Norvège, les USA et le Japon. Pas de donnée pour l'Islande. <i>Séries chronologiques :</i> 1991-2000 <i>Actualisation:</i> annuelle</p> <p>Publications récentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Transport and environment (TERM) 2001 edition, AEA et Eurostat 	<p>Eurostat, unité F3 Graham Lock Graham.lock@cec.eu.int</p>

<p>4. <u>Répartition par mode de transport (marchandises et passagers)</u></p>	<p>a) <i>Transport routier par rapport au total du transport de marchandises (route, rail, voies d'eau intérieures, transport par bateau intra UE et pipeline), tonnes-km</i></p> <p>b) <i>Transport par voiture par rapport au total du transport de passagers (voitures, bus et cars, tramways et métros, rail et air), passagers-km</i></p> <p>c) <i>Transport aérien de passagers par rapport au total du transport de passagers (voitures, bus et cars, tramways et métros, rail et air), passagers-km</i></p>	<p>Eurostat/ Offices Statistiques Nationaux /DG TREN/ Association of European Airlines (AEA)</p>	<p>NewCronos: theme8/milieu/term/volume/term_ind theme1/strind</p> <p><i>Couverture</i> : Tous les EM, la Norvège, les USA et le Japon. Pas de donnée pour l'Islande. <i>Séries chronologiques</i> : 1991-2000 <i>Actualisation</i>: annuelle</p> <p>Publications récentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transport and environment (TERM) 2001 edition, AEA et Eurostat 	<p>Eurostat, unité F3 Graham Lock Graham.lock@cec.eu.int</p>
--	---	--	---	--

<p>5. <u>Qualité de l'air en milieu urbain</u></p>	<p>a) <i>Nombre moyen de jours de pollution par ozone dépassant les valeurs limites de qualité (zones urbaines)</i></p> <p>b) <i>Nombre moyen de jours de pollution par particules dépassant les valeurs limites de qualité (zones urbaines)</i></p> <p>Indicateurs basés sur les concentrations en ozone et les particules dans les zones urbaines dépassant les limites d'exposition. Cet indicateur est défini comme le nombre moyen de jours de pollution excédant les valeurs limites de qualité de l'air pertinentes pour la santé dans les zones urbaines. Il est défini pour chacun des deux polluants de l'air retenus. La pollution causée par l'ozone au niveau du sol et par les particules fines (PM¹⁰ et PM^{2.5}, c'est-à-dire les particules dont le diamètre est inférieur à 10 µm et 2.5 µm) est associée à un certain nombre de malaises respiratoires. Ces particules peuvent pénétrer profondément dans les poumons, où elles provoquent une inflammation et une dégradation de l'état de santé des personnes présentant des problèmes cardiaques et pulmonaires.</p> <p>La limite d'exposition à l'ozone est de 110 µg/m³ (8h en moyenne) et les limites d'exposition aux particules sont définies comme suit : pour la fumée noire, 24 h de concentration moyenne >125 µg/m³, pour la totalité des particules en suspension 24 h en moyenne > 120 µg/m³, PM¹⁰ 24h en moyenne > 50 µm /m³</p> <p>Pour une interprétation appropriée de ces données, il y a lieu de tenir compte de plusieurs éléments spécifiques. Le réseau de contrôle de la qualité de l'air urbain a été établi dans la plupart des pays au début des années 90. La structure même du réseau peut varier d'un pays à l'autre. Par ailleurs, les caractéristiques et la représentativité des stations de contrôle sont souvent insuffisamment documentées. Un compte rendu régulier sur une base annuelle a débuté seulement à partir des années 90. Il se peut que les variations annuelles de la valeur de l'indicateur soient dues à des modifications de densité du réseau de contrôle, et/ou du nombre de villes sélectionnées qui peuvent influencer le nombre global des personnes contrôlées. Les fluctuations d'une année à l'autre dépendent également des conditions météorologiques particulières. Une comparaison directe entre les pays est fortement limitée en raison des différences de conception et de structure des réseaux de contrôle. Il en résulte que l'information disponible sur cet indicateur permet d'établir une tendance générale limitée au niveau de l'UE.</p>	<p>ETC/ACC</p> <p>Agence Européenne pour l'Environnement (AEE), Centre Thématique Européen sur l'Air et le Changement climatique (ETC ACC)</p>	<p>NewCronos: theme8/milieu/air/air_ind theme1/strand</p> <p>a) Ozone:</p> <p><i>Couverture:</i> tous les EM (sauf le Luxembourg et la Suède), l'Islande, et la Norvège. Aucune donnée pour les USA et le Japon. <i>Séries chronologiques:</i> 1991-2000, incomplète <i>Actualisation:</i> annuelle</p> <p>b) Particules:</p> <p><i>Couverture :</i> tous les EM (sauf le Danemark, la Grèce, la France, le Luxembourg et l'Autriche). l'Islande, et la Norvège. Aucune donnée pour les USA et le Japon. <i>Séries chronologiques :</i> 1991-2000, incomplète <i>Actualisation:</i> annuelle</p> <p>Publications récentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environmental Signal 2001, EEA 	<p>Eurostat F3, Dietmar Koch Dietmar.koch@cec.eu.int</p>
--	--	--	--	--

<p>6. <u>Déchets municipaux (collectés, mis en décharge et incinérés)</u></p>	<p><i>Déchets municipaux (collectés, mis en décharge et incinérés). Mesurés en kg par personne et par an</i></p> <p>Cet indicateur présente la quantité de déchets collectés par les (ou pour le compte des) municipalités et éliminés au travers du système de traitement des déchets. Le plus gros de cette quantité de déchets provient des ménages (environ 70 %), bien que des 'déchets semblables' provenant de sources comme les commerces, bureaux et institutions publiques y soient également intégrées. Le terme "élimination" fait référence aux méthodes de traitement des déchets, à savoir la mise en décharge et l'incinération.</p> <p>a) Déchets municipaux collectés. Cet indicateur présente la quantité de déchets collectés par ou pour le compte des municipalités.</p> <p>b) Déchets municipaux mis en décharge. Cet indicateur présente la quantité de déchets éliminés par l'intermédiaire du système de traitement des déchets. Le terme "élimination" se réfère à la méthode de traitement des déchets par mise en décharge.</p> <p>c) Déchets Municipaux incinérés. Cet indicateur présente la quantité de déchets éliminés par l'intermédiaire du système de traitement des déchets. Le terme "élimination" se réfère à la méthode de traitement des déchets par incinération.</p>	<p>Eurostat, Statistiques "environnement"</p>	<p>NewCronos: Theme8/milieu/waste/waq5a NewCronos: Theme8/milieu/waste/waq5c theme1/strind</p> <p>a) Collectés :</p> <p><i>Couverture</i> : tous les EM, la Norvège et l'Islande. Aucune donnée pour les USA et le Japon. <i>Séries chronologiques</i> : 1991-2000, incomplète <i>Actualisation</i>: bisannuelle</p> <p>b) Mis en décharge:</p> <p><i>Couverture</i> : tous les EM, la Norvège et l'Islande. Aucune donnée pour les USA et le Japon. <i>Séries chronologiques</i> : 1991-2000, incomplète <i>Actualisation</i>: bisannuelle</p> <p>c) Incinérés:</p> <p><i>Couverture</i> : tous les EM (sauf la Grèce et l'Irlande), la Norvège et l'Islande. Aucune donnée pour les USA et le Japon. <i>Séries chronologiques</i> : 1991-2000, incomplète <i>Actualisation</i>: bisannuelle</p> <p>Publications récentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Waste generated in Europe, 2000 edition, • Measuring progress towards a more sustainable Europe, 2001, Environmental pressure Indicators, 2001 edition 	<p>Eurostat F3, Cees van Beusekom Cornelis.Van-beusekom@cec.eu.int</p>
---	--	---	--	--

<p><u>7. Part de l'énergie renouvelable</u></p>	<p><i>Part de l'électricité produite avec des énergies renouvelables sur la consommation totale d'électricité</i></p> <p>Cet indicateur exprime la partie de l'électricité produite à partir des sources d'énergie renouvelables (énergie hydraulique, éolienne, solaire, géothermique et l'énergie de biomasse) par apport aux besoins totaux en électricité dans les pays (génération nationale brute totale d'électricité à partir de toutes les sources, plus les importations, moins les exportations).</p>	<p>Eurostat: Statistiques d'énergie</p> <p>Il n'existe pas de base juridique pour la collection de cet indicateur.</p>	<p>NewCronos :theme8/sirene/s-quant/sir10/sir100a & theme1/strind</p> <p><i>Couverture</i> : tous les EM et la Norvège. Aucune donnée pour l'Islande, les USA et le Japon. <i>Séries chronologiques</i> : 1991-1999. <i>Actualisation</i>: annuelle</p> <p>Publication récente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des statistiques d'énergie annuelles de 1999 	<p>Eurostat Unité F4, Nikolaos Roubanis Nikolaos.Roubanis@cec.eu.int</p>
---	--	--	---	--

* Environnement: coordonnateur général: Eurostat, unité F3
Mario Ronconi
Mario.Ronconi@cec.eu.int